



La MRC de Nicolet-Yamaska s'associe à l'organisme La Relance pour offrir gratuitement un service d'aide aux dépendances.

Nicolet, le 14 février 2020 - La MRC de Nicolet-Yamaska informe les propriétaires des entreprises de son territoire qu'elle a conclu un partenariat avec l'organisme La Relance Nicolet-Bécancour afin d'offrir jusqu'en décembre 2020 un programme d'aide gratuit pour les employés pris avec un problème de dépendance lié à l'alcool, les drogues ou les jeux.

« Je suis très fière que la MRC offre ce nouveau service aux entreprises en utilisant les ressources professionnelles du milieu. C'est un soutien direct de la MRC aux entreprises de notre territoire et une belle collaboration avec La Relance pour offrir de l'expertise et du soutien spécialisé. Ce n'est pas tous les commerces et industries qui bénéficient d'un programme d'aide aux employés et ce nouveau service viendra épauler les entrepreneurs de chez nous » souligne la préfète et mairesse de Nicolet, madame Geneviève Dubois.

Cette démarche d'aide est faite en respectant le rythme de l'entrepreneur (et de l'employé problématique) et dans une confidentialité absolue. Le programme d'aide aux dépendances comporte plusieurs volets dont la prévention et sensibilisation, l'évaluation et le référencement, l'aide et le soutien à court terme ainsi qu'un volet réinsertion professionnelle et prévention de la rechute.

Le programme d'aide aux dépendances dans les milieux industriels et autres représente assurément un nouveau filet de sécurité pour les entreprises ainsi qu'un nouvel avantage social supplémentaire pour les employés. Les employeurs peuvent contacter directement madame Annie Gauthier, directrice de la Relance, au 819 293-8264 ou par courriel à Relance@sogetel.net.

- 30 -

Source : Sébastien Turgeon
Conseiller en communication
Ville de Nicolet
819 293-6901 poste 1191
sturgeon@nicolet.ca

